

Avis de constitution

SOCIETE « NOBLE BOUGEOIS SERVICES »

Siège Abidjan Cocody Attoban non loin de l'Eglise
saint Bernard, Lot 111, Ilot 11

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01/09/2025, et enregistrés au CEPICI le 16/09/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NOBLE BOUGEOIS SERVICES »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE et dans tous pays étrangers :

- Transfert d'unités (Moov – Mtn – Orange)
- Dépôt et retrait d'argent (Moov money – Mtn money – Orange – Wave money)
- Paiement de facture (Sodeci – Cie – Cie prépayé – Canal+)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan Cocody Attoban non loin de l'Eglise

saint Bernard, Lot 111, Ilot 11

Dirigeant(s) M COULIBALY YACOUBA JUNIOR (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-12948 du 04/12/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°76734/GTCA/RC/2025 du 04/12/2025

